



LES REPRESENTANTS CGT AU CHSCT33 POUR CETTE SEANCE

Frédéric VITRY Suppléant (DRFIP)
Jennifer MOREAU Suppléant (Douanes)
Claire DECONDE Experte (INSEE)

Contacts: cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr
snad-cgt-bordeaux@douane.finances.gouv.fr
cgt.insee-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu de la réunion du CHSCT33 du 06/10/2020

BÂTIMENT INSIGHT : BIENVENU EN TERRE INCONNUE

La séance débute par l'intervention de l'experte de la CGT INSEE qui évoque les sujets soulevés par le déménagement du service INSEE de Bordeaux avec le CSRH de la Douane vers l'immeuble INSIGHT en cours de construction.

POINT 6 : Rapport de la visite du CHSCT 33 à l'immeuble INSIGHT : Projet de déménagement des personnels INSEE et du CSRH de la DOUANE :

Les représentants syndicaux comme les agents sont inquiets de l'avancée du projet car le dossier est au point mort et il y a un manque d'information notable, les plans cotés n'ayant pas été transmis. La programmatrice chargée du dossier serait au bout de son contrat !!! Dès lors, il est difficile de se projeter.

Pour la Douane, il n'y a pas eu de nouveau groupe de travail depuis février . L'INSEE a eu une réunion avec la préfecture en mai et juin, puis en août et aucune nouvelle depuis .

Les collègues de l'INSEE pensent clairement qu'il va leur manquer des m² et la Direction se pose également des questions.

A titre de comparaison, 2 plateaux sont prévus pour la DOUANE comme pour l'INSEE avec cependant un effectif respectif compris entre 100 et 120 Agents pour l'une et 170 Agents avec les enquêteurs pour l'autre.

Les Agents de la Douane ont demandé depuis leur groupe de travail de février d'obtenir le métrage actuel occupé par les différents services du CSRH et le nombre

de m2 dévolus à la Douane dans le nouveau bâtiment. Il n'y a aucune réponse en la matière à ce jour et les OS réitèrent donc leur demande.

En outre, un appel aux ergonomes du ministère n'est toujours pas envisagé et de nombreuses inquiétudes émergent sur le restaurant administratif.

Une délégation de la Douane s'est notamment rendue au restaurant actuel du site de l'INSEE Bordeaux et sa société gérante s'inquiète de la taille du futur réfectoire :

– la cuisine ne permettrait pas ainsi, de faire la préparation des repas sur place. Il serait donc envisagé de supprimer des m² d'une salle de réunion attenante, mais cela impacterait grandement l'espace dévolu aux salles informatiques et de réunions, nécessaires aux différents services présents dans le bâtiment.

Le projet n'avait pas été prévu à la base avec ce restaurant et les accès livraisons ne sont absolument pas en adéquation à ce jour !!! Quid du local social et syndical ?

Comment donc envisager ces espaces, leur nombre, leurs emplacements ? Seront-ils communs aux services , au rdc ou à l'étage et quelle serait leur modularité ?

Comment le comité de pilotage va-t-il pouvoir se tenir, le Responsable de la Politique Immobilière de L'État, chargé du dossier, étant parti au 01 septembre et n'étant toujours pas remplacé.

En fait, l'administration n'a pas de réponse à donner, dans la mesure où le dossier n'a pas avancé depuis les dernières informations transmises et elle reste dans l'attente des projections de la programmiste.

Une motion commune en annexe a été adressée par la CGT au CHSCT, à laquelle les sections FO Douanes et Insee se sont associées.

Point 4 : Point d'étape du protocole sanitaire :

DRFIP :

Les OS demandent qu'une information régulière soit faite à l'ensemble des agents sur les cas de situation COVID dans les services impactés et souhaitent notamment la visite du médecin de prévention sur place pour évaluer la situation.

Malgré l'inquiétude mise en avant, des agents de la cité notamment ceux dont les services sont les plus impactés à ce jour, le Président et le médecin de prévention répondent que ce n'est pas le protocole prévu par l'ARS et que même s'il est perfectible en soit, ce protocole serait suivi à la lettre.

Pour ce qui est de la désinfection des locaux, jugée par ailleurs insuffisante (coups de lingettes, nettoyage des portes par produit virucide), c'est le protocole envisagé par la Direction du Travail qui serait suivi scrupuleusement et que l'administration décline à l'image du privé.

Toutes administrations :

Le médecin de prévention souligne pour sa part que le protocole de prévention et de surveillance des cas contacts, des positifs, de communication avec la CPAM et l'ARS, nonobstant la gestion des personnes jugées à risque depuis le début de la crise sanitaire, est considérable et que les effectifs étant ce qu'ils sont, le rôle de la médecine de prévention classique devient dorénavant très limité.

Elle rappelle en outre que les médecins de prévention gèrent notamment le ressort des administrations du CHSCT 33.

Ces difficultés se heurtent de plus aux résultats tardifs des tests. Elle rappelle l'impérieuse nécessité du port du masque en tous lieux clos et le rôle à jouer de tout un chacun et des chefs de service sur les gestes barrières et rappelle que les pauses cafés en groupe sont proscrites.

La CGT intervient à cet égard pour faire remarquer que les risques de contamination du COVID en restauration collective sont élevés (clusters potentiels) et que les protocoles sanitaires nécessiteraient, à Mériadeck notamment, d'être renforcés.

Pour les petites structures, des tours de services ont été mis en place.

Le Président ayant effectivement constaté un relâchement des gestes barrières au restaurant administratif de Mériadeck va faire rappeler, la nécessaire limitation du temps de restauration (30 minutes maximum) et faire matérialiser des dispositifs d'espacements et d'emplacements fixes de déjeuner (marquage par croix ...).

Par ailleurs, les représentants de la **DIRCOFI**, soulignent leur incompréhension face à l'opposition du directeur à augmenter la jauge de télétravail, alors que la Gironde est à ce jour en zone d'alerte renforcée. Il a été répondu que le Directeur s'exprimera à nouveau sur le sujet au prochain CTL.

La CGT demande enfin ou en sont les commandes de PC portables en prévision de *l'objectif DGFIP de 40 % de télétravailleurs en 2021* et la déclinaison du décret sur l'annualisation du télétravail dans l'administration.

Il nous est d'abord répondu que le marché est saturé !!!

La cible d'équipement de 40 % des effectifs semble donc avoir pris un sérieux coup de plomb dans l'aile, avec nombre de désillusions en perspective, toutes considérations mises à part sur les risques et les avantages résultant de l'amplification du télétravail.

Pour ce qui est de la campagne de télétravail 2021 et son dispositif de jours annualisés, le Président et le secrétaire nous renvoient aux conclusions du GT sur le télétravail ... fin octobre !!!

POINT 3 : Validation du relevé de conclusions du groupe de travail « budget 2020 ».

Après débat entre les différents représentants, les différentes actions de formation, les aménagements de poste, travaux pour l'hygiène et la sécurité et l'amélioration des conditions de travail retenus pour l'année 2020 sont les suivants :

ACTIONS INTERDIRECTIONNELLES :

| | |
|--------------------------------------|-------------------|
| Fonctionnement du CHSCT 33 | |
| Total Fonctionnement | 100,00 € |
| ACTIONS INTERDIRECTIONNELLES: | |
| Total Formations | 31129,20 € |
| Total Aménagement de poste | 30000,00 € |

VOTE : Unanimité des OS .

MATÉRIEL ET TRAVAUX :

DIRCOFI

| | | |
|-------------------|------------------------|------------|
| Rue de la Liberté | Travaux électriques | 6 968,40 € |
| Rue de la Liberté | Remplacement éclairage | |
| Rue de la Liberté | Cloison amovibles | 1 051,22 € |
| Champ de Mars | Chaise d'évacuation | 805,20 € |
| Rue de la Liberté | Dalles de faux plafond | 440,00 € |

VOTE : Unanimité des OS

| | | |
|---------------|---------------------|-------------|
| Champ de Mars | Travaux électriques | 10 507,20 € |
|---------------|---------------------|-------------|

VOTE : La CGT et Solidaires ont demandé et obtenu qu'un cofinancement soit pris en charge sur les budgets interministériels, diminuant ainsi la prise en charge finale par le CHSCT.

Ces travaux d'amélioration n'étaient pas prévus à l'origine dans le cadre du projet de déménagement de la DIRCOFI SO et de l'Interdirection au champ de Mars.

DOUANE

| | | |
|----------|-----------------------------------|----------|
| MERIGNAC | Plate-forme roulante | 651,96 € |
| DI | Poubelles toilettes à pédale (12) | 537,00 € |
| DI | Goulottes (20 mètres) | 185,29 € |
| DI | Repose-pieds (5) | 80,30 € |
| DI | Brassards « Evacuation » (12) | 80,10 € |

| | | |
|----|-----------------------|------------|
| DI | Sol adjoints | 2 104,57 € |
| DI | Plafond/murs adjoints | 3 636,94 € |
| DI | Sol bureau | 2 619,16 € |
| DI | Peinture bureau | 3 979,02 € |
| DI | Ecrans (80) | 9 963,40 € |

Vote : Dans le même esprit, la CGT et Solidaires ont demandé et obtenu qu'un cofinancement soit pris en charge sur les budgets interministériels, diminuant ainsi la prise en charge finale par le CHSCT.

DRFiP

| | | |
|-----------|--------------------------------------|-------------|
| MERIGNAC | Travaux de rénovation des sanitaires | 33 400,38 € |
| MERIADECK | Travaux électriques | 375,46 € |

Vote : Unanimité

| | | |
|----------|------------------------------------|--------------------------------------|
| MERIGNAC | Travaux de peinture des sanitaires | 32 585,11€ 21 264,90 € |
|----------|------------------------------------|--------------------------------------|

Vote : L'ensemble des représentants des personnels trouvant le montant du devis assez élevé, a demandé que celui-ci soit vérifié auprès du prestataire. Ce dernier a ainsi ramené l'évaluation des travaux à 21 264,90 €, soit un différentiel de plus de 11 000 €, économisé sur le budget prévisionnel du CHSCT.

Preuve s'il en est de l'utilité de la représentativité syndicale au sein des instances paritaires, les CHSCT étant eux aussi voués à disparaître de l'horizon social administratif courant 2021, après la suppression des CAP de mutations, notations ...

Sur un budget disponible de 312 794 € pour le CHSCT de la Gironde, dont les dépenses envisagées à partir du 02/09/2020 ont été validées (cf le tableau de propositions du 06/10/2020 validé à l'unanimité par les OS en annexe), il a été décidé d'un commun accord, que l'excédent de *12 000 € environ* évoqué pourra financer :

- des bouchons d'oreilles ergonomiques pour 6 motards des douanes ,
- 3 kits électriques complets d'intervention pour techniciens habilités de l'Insee,
- des écrans d'ordinateurs à partager entre les administrations représentées au CHSCT, au vu des besoins d'équipements de chacune d'entre elles.
- la réfection soumise à la réflexion des représentants du CHSCT, de nez de marches à l'INSEE, sous réserve de la présentation de devis et de rentrer dans le champ de compétence du CHSCT

Par ailleurs, à l'occasion du GT du 02 septembre, les représentants des personnels CGT avaient demandé si l'avis rendu par les médecins de prévention, portait sur l'ensemble du contenu des trousse de secours spécifiques sollicitées pour les agents des brigades des douanes ou sur un matériel précis.

Le compte rendu du secrétaire-animateur précise ainsi que la réponse porte à la fois sur l'ensemble de la trousse et un matériel précis et qu'un message va être adressé à la coordination nationale de la médecine de prévention afin de connaître son avis sur la pertinence d'équiper ces agents pour ce type de matériel.

Point 2 : Examen RSST : points notables.

Douanes :

Centre de viticulture de Pauillac :

La climatisation réversible est en panne depuis plus d'un an et malgré les interventions du prestataire rien n'y fait. Les collègues souffrent de leurs conditions de travail et les chauffages d'appoints fournis par la Direction sont insuffisants.

La chaleur par effet de loupe est étouffante dès qu'il fait plus de 25° à l'extérieur.

La douane a envoyé une nouvelle mise en demeure à la mairie (la deuxième) pour que cette dernière intervienne et fasse les travaux nécessaires. Face à son

immobilisme, une action en justice pourrait être envisagée, mais l'administration ne semble pas le vouloir afin de ne pas se mettre à dos la mairie.

Il faudrait donc envisager la pose de films sur les vitres ce qui ne serait cependant pas la meilleure des solutions pour les Agents !!!

La CGT se demande si une médiation auprès du conciliateur de justice par les administrations ne pourrait pas faire avancer des solutions ou une visite à l'édile local.

La BSE de Bordeaux a demandé des glacières pour conserver les bouteilles d'eau fraîches. L'administration répond négativement à cette demande des Agents, compte tenu de la place que cela prendrait dans les véhicules de services ainsi que l'impact négatif sur les batteries, d'un tel branchement.

L'administration propose de renouveler les bouteilles isotherme déjà à disposition dans l'unité (2!! en période COVID!!). Les Agents doivent donc faire de nouvelles propositions !!!

En ce qui concerne le bureau de Bassens, l'administration répond que depuis le déconfinement, il n'y a jamais eu plus de 55 % des effectifs en présentiel, qu'ils ont fait justement très attention à cela et qu'il s'agirait « d'un ressenti personnel de l'Agent » ce que nous continuons à contester.

Finances Publiques

Sur la fiche 663 : Toilettes du CHU-CH PERRENS :

Les représentants des personnels avaient notamment demandé lors du GT du 02/09, que la DRFiP se rapproche du *gestionnaire de l'hôpital de Bordeaux* où sont installés les locaux de la trésorerie du CHU de Bordeaux, pour trouver une solution aux problèmes d'odeurs que rencontre ce service. Ils ont proposé un cofinancement de travaux du CHSCT 33 et du CHSCT du CHU Bordeaux.

Le secrétaire animateur nous informe qu'il a rendez-vous avec le responsable du CHU le 12/10/2020.

Sur la fiche 844 :

– un micro-onde sera fourni par l'action sociale pour la restauration à Lesparre ou il n'y a plus de possibilité d'accès des agents au restaurant de la clinique, en raison de la crise sanitaire COVID.

Fiche 752 : Trésorerie de Saint Savin :

– socle métallique mal placé avec risque de blessure (couper la pièce et boucher le trou). Les services de la mairie n'interviendront probablement pas. Dès lors la Direction mandatera prochainement du personnel pour effectuer la réparation.

Site de Mériadeck :

Le Président nous informe que des distributeurs de gel à pédale, seront prochainement installés à l'entrée du personnel, ainsi qu'au réfectoire.

Du gel est également disponible sur place, sur demande à la BLI pour compléter si nécessaire, les kits de désinfection près des mopieurs et des toilettes, ainsi que pour des réapprovisionnements personnels ponctuels.

Un devis sur les problèmes de pression des sanitaires du SFP CENON a été effectué et des travaux pourront être envisagés l'année prochaine pour les différents problèmes (pression...).

A l'occasion du GT budget les représentants des personnels ont demandé que les Directions rappellent aux agents qu'ils ont toute latitude pour demander le remplacement d'un matériel défectueux (siège, bureau ...).

Point 1 : Validation des PV CHSCT 33 du 04/05, 07/05, 22/06 et 01/07/2020 :
Les PV sont validés à l'unanimité.

Questions diverses :

La CGT exprime le souhait que pour les Agents de la surveillance des douanes qui se retrouvent avec un taux d'incapacité pour exercer leur métier suite à un accident de travail notamment, leurs demandes d'adaptation de poste ou de mutation soient appuyées par le médecin de prévention.

Compte tenu de la diversité des services en surveillance, il paraît intéressant que l'administration en fasse une présentation à la médecine de prévention, tels que le CODT, les CRPC, les CCPD, les cellules de ciblage,... Le 4 de l'article L 4121-2 du code du travail précise en effet qu'il faut « adapter le travail à l'homme » et non l'inverse. »

Bureau d'Arcachon :

Les Agents de ce service de 4 personnes dont la cheffe qui part à la retraite prochainement, s'inquiètent de leur devenir, puisque les menaces de transfert de la

mission à la DDTM se font de plus en plus précise (annulation du déménagement notamment).

Le directeur des douanes répond qu'elle sera remplacée par un Paris spé à son départ, le service devant être fermé à l'horizon du 1er janvier 2022 au plus tard (loi de transformation) et les Agents seront éligibles au dispositif d'accompagnement et donc prioritaires pour les mutations.

Le Président clôture la séance et M. VENOT Directeur régional des Douanes sur le départ dans les Hauts de France, salut les membres du CHSCT et les représentants des OS avec une pensée particulière pour Thierry MARCEROU qui nous a quitté l'année dernière.